

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La procession de la Fête-Dieu à Ste Anne de la Pocatière.—Le couronnement de la statue de Ste Anne de Beaupré.—Nouveau bureau de poste sous le nom de "Poité," dans la paroisse de St Alban, en souvenir du fondateur de cette paroisse, le Rév. M. Chs Ed. Poité.—Exposition Vaticane à l'occasion du jubilé de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.—Nécrologie : M. Arthur Dessaint, élève de Philosophie junior au Collège de Ste Anne.

*Causerie Agricole* : Améliorations des bêtes à laine (Suite).—Soins à donner aux brebis et aux agneaux.

*Sujets divers* : La désertion de nos campagnes.—L'eau à la disposition des vaches.—Le poulailler : nourriture à donner aux poules, soit en grains, plantes et fruits.

*Choses et autres* : Nouvelles du Lac St-Jean.—La punaise à patates.

*Recettes* : Douze règles à observer quant aux soins à donner aux oreilles.—Moyen de détruire le ver-à-chou.

*Collège de Ste-Anne*.—La distribution des prix aura lieu JEUDI, le 23 JUIN, à 1 heure de l'après-midi et la sortie aura lieu aussitôt après le *Te Deum* chanté à la chapelle du collège.

*A nos abonnés retardataires*.—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La procession de la Fête-Dieu à Ste-Anne de la Pocatière*.—Nous sommes heureux d'avoir à dire que la Presse est unanime pour attester que dans notre catholique Province, dans les villes comme dans nos campagnes, ces processions ont été célébrées avec éclat, recueillement et grande piété. Dans un temps où tant de pays se trouvent privés de ce précieux avantage, nous avons compris qu'il fallait saisir d'avantage l'occasion de cette belle fête pour entourer le Dieu d'amour d'hommages profonds et solennels, afin de mériter d'obtenir grâce et miséricorde en faveur de ceux qui se font les persécuteurs de notre Sainte Eglise.

Dimanche dernier, à Ste Anne de la Pocatière, la procession de la Fête-Dieu, favorisée par un temps magnifique, offrait un spectacle des plus touchants et des plus édifiants. Le village par où la procession devait passer, était transformé en allée de verdure, avec magnifiques tentures et pavillons, et se terminait par un splendide reposoir, élevé sur la propriété de Delle Sophie Hudon dont nous ne pouvons qu'admirer le zèle et le bon goût. Ce reposoir, qui a excité l'admiration de tous, était resplendissant avec ses larges miroirs qui en recouvraient le fonds, et la profusion de fleurs et d'ornements qui y étalaient leur richesse et leur éclat.

La communauté du Collège de Ste-Anne, les Dames Religieuses et leurs élèves, avec leurs riches bannières, prenaient part à cette grande manifestation religieuse, formant à Notre Seigneur un cortège qui bien peu de campagnes peuvent lui offrir. Un jeune prêtre, le Rév. M. Lucien Gauvreau, enfant de la paroisse, entré quelques jours auparavant dans la milice sacerdotale, portait la Victime Eucharistique, et donnait, pour une première fois, la bénédiction du Saint-Sacrement à quelques pas seulement de son foyer paternel, au reposoir.

Le corps de musique des élèves du Collège de Ste-Anne, sous la direction du Rév. M. L. Tremblay, précédait le clergé et exécutait, avec la plus grande perfection, des marches appropriées à cette religieuse cérémonie.

*Le couronnement de Ste Anne de Beaupré.*—Le Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, aime la Bonne Ste Anne et le Canada. Il vient de le signaler encore avec éclat. Il y a quelques mois, Sa Sainteté a daigné ériger en Basilique le Sanctuaire de Ste Anne de Beaupré, et accorder à sept autels de cette église toutes les indulgences que l'on peut gagner en visitant à Rome les sept autels indulgenciés de Saint Pierre.

A ces faveurs si précieuses, la pieuse munificence du Saint Père en a ajouté une nouvelle qui comblera de joie tous les cœurs canadiens.

D'après une décision récente, la Statue de Ste Anne de Beaupré sera solennellement couronnée au nom de Léon XIII comme Sainte Anne d'Auray l'a été au nom de Pie IX. Le Pape veut glorifier la puissante Patronne du Canada Français. Il veut attester par un témoignage public ce qu'Elle mérite de confiance de la part des âmes qui l'invoquent.

La couronne de Sainte Anne et celle de la Sainte Vierge seront en or massif.

L'honneur si légitimement désiré par les Dames et les Demoiselles de contribuer directement au couronnement de Sainte Anne et de sa Céleste Fille ne peut être refusé au zèle de leur piété. La couronne de Sainte Anne sera l'offrande des mères de famille, et celle de la Sainte Vierge l'offrande des jeunes filles.

Des comités de Dames et de Demoiselles seront formés prochainement pour organiser la recette de offrandes particulières à recueillir dans les paroisses.

On recevra avec reconnaissance les bijoux que les Dames et les Demoiselles voudraient offrir pour orner les deux couronnes.

Les personnes qui donneront au moins 25 cents pour les couronnes seront par là même affiliées à l'Œuvre des Messes qu'on célébrera à perpétuité (deux messes chaque mois) dans le Sanctuaire de Sainte Anne de Beaupré et auront part aux prières publiques dites chaque jour dans la même église, en faveur des bienfaiteurs et de toute personne recommandée.

L'époque du couronnement sera annoncée ultérieurement.

Cette bonne œuvre est recommandée spécialement par Son Eminence le Cardinal Taschereau, Nos Seigneurs les évêques d'Ottawa, de St Germain de Rimouski, de Sherbrooke, de St Hyacinthe, de Chicoutimi et de Nicolet.

*Nouveau bureau de poste sous le nom de "Poiré."*—Le Département des postes vient d'établir un nouveau bureau de poste dans la paroisse de St-Alban, comté de Portneuf, à mi-chemin entre la gare de la Chevrotière et l'église paroissiale. On lui a donné le nom de "Poiré," du nom du très révérend M. C. E. Poiré, actuellement curé de Ste Anne de la Pocatière et supérieur du Collège de Ste Anne. M. le Grand vicaire Poiré est considéré à juste titre comme le fondateur de la paroisse de St-Alban, alors qu'il était curé de Deschambault (de 1846 à 1857). Ceux qui ont choisi ce nom, ont été assurément bien inspirés, car on ne pouvait mieux conserver le souvenir du digne fonda-

teur de cette paroisse qui a largement contribué à l'érection de la première chapelle en 1851, et auquel cette paroisse doit de fréquentes et généreuses souscriptions en faveur de l'église actuelle.

*Règles à suivre dans l'expédition des objets destinés à l'Exposition du Vatican.*—On nous prie de publier, à ce sujet, les documents suivants :

Québec, 13 juin 1887.

M. le rédacteur,

A la demande de M. le commandeur Acquaderni, Président de la *Commission Promotrice du Jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté*, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien publier la note ci-jointe qui indique les règles à suivre dans l'expédition des objets destinés à l'exposition vaticane.

Votre serviteur,

C. VINCELETTE Président

du Cercle Catholique.

*Règles à suivre pour l'expédition des objets à l'exposition du Vatican.*

1. Les objets destinés à l'exposition du Vatican, à Rome, doivent être adressés comme suit :

## Exposition du Vatican

A SA SAINTÉTÉ

Le Souverain Pontife Léon XIII

VATICAN, ROME

ITALIE.

2. Les objets doivent être emballés avec soin et avoir chacun une étiquette portant les indications suivantes : *a*, les noms de *baptême* et de *famille* du donateur ; *b*, le *nom du diocèse* auquel appartient le donateur ; *c* le *nom et la matière* de l'objet ; *d*, et (si l'objet est destiné à concourir aux honneurs des diplômes et des médailles) il faudra joindre la *formule de déclaration* prescrite par le *règlement* et conforme à l'*original* publié par la *Commission Promotrice*, ou par le *Comité national* respectif.

3. Dans le *bulletin* d'expédition (connaissance) par les chemins de fer ou par la mer, il faudra indiquer, avec la plus grande précision possible, la nature des objets expédiés.

4. Aussitôt que les objets seront expédiés, l'expéditeur devra avertir le *Comité local de Rome*, par une lettre affranchie, adressée à *M. le Commandeur FILIPPO TOLLI, Via della Madelena, 27, Piano 2, Rome, Italie.*

On indiquera dans cette lettre : *a*, le jour où l'expédition a été faite ; *b*, le lieu d'où elle a été faite et les noms du *diocèse* et de la *nation* auxquels l'expéditeur appartient ; *c*, la *liste* des objets contenus dans la caisse, indiquant pour chaque objet le nom et la matière de l'objet, les noms de *baptême* et de *famille* du donateur ; et on ajoutera une copie de la *déclaration* prescrite par le *règlement* pour tous les objets qui concourent aux prix de l'exposition.

Si l'expédition se compose de plusieurs caisses, chacune devra porter un numéro sur l'adresse et la lettre

renfermer autant de listes qu'il y aura de caisses expédiées, indiquant dans chaque liste le numéro que porte la caisse et décrétant les objets qu'elle contient.

5. Le transport des objets devra être payé d'avance jusqu'à Rome.

Les objets expédiés à l'adresse et selon les règles indiquées ne paieront ni l'octroi ni les droits de douane, vu qu'ils sont exempts des droits de douanes italiennes.

7. Il est absolument défendu d'adjoindre à l'expédition, des lettres ou des écrits ayant la forme de lettres, parce que l'expéditeur encourrait la peine de la saisie des objets et une amende; il faut uniquement y joindre les indications susdites.

8. Les objets expédiés dans les conditions indiquées seront transportés à prix réduits par les chemins de fer italiens durant les mois de septembre, octobre et novembre 1887.

9. Les objets destinés à l'exposition vaticane devront arriver à Rome, pour la mi-octobre au plus tard.

10. On conseille de ne faire qu'une seule expédition de tous les objets d'un même diocèse, et à cet effet les donateurs se mettront en correspondance soit avec leur comité diocésain pour les Noces d'or du Saint-Père ou à défaut de tel comité avec le délégué de l'évêque à cette fin.

Bologne, le 20 mai 1887.

Pour la Commission Promotrice.

J. B. ACQUADERNI, Président,

G. DONINI, Secrétaire général.

#### Nécrologie.

### ARTHUR DESSAINT,

Elève de Philosophie junior au Collège de Ste Anne,

Décédé à St Louis de Kamouraska, le 7 juin 1887,

à l'âge de 19 ans.

Un de nos confrères vient de quitter nos rangs. Hier encore il était, et maintenant il a disparu. La mort a jeté sur lui son lugubre lindeuil, et maintenant il repose dans le champ des noirs cyprès, sous une froide pierre, endormi. Dix-neuf printemps à peine et déjà dans la tombe. Fleur à peine éclose et déjà desséchée. O mort impitoyable, ce sont là de tes coups! Le prince dans son palais somptueux et le pauvre dans son humble chaumière, l'enfant au berceau et le vieillard parvenu aux limites de l'âge, la mère chérie, le fils adoré sont ta proie. Tu te joues de tout, tu confonds tout, tu détruis tout. Ah! pourquoi avoir porté la tristesse et la désolation dans nos cœurs, en nous enlevant l'ami que nous aimions et que nous estimions tant? Cet ami, tu l'as terrassé, mais tu ne l'as pas vaincu; à son tour, il triomphera de toi.

ARTHUR DESSAINT, élève de Philosophie junior, était fils de M. Tiburce Dessaint de Kamouraska. Il entra au Collège en 1881, dans la troisième classe du cours commercial. A la fin de sa première année onze prix, celui de bonne conduite en tête, venaient couronner ses généreux efforts. Il continua durant le reste de ses études à se distinguer par ses succès et ses vertus. Il était un fidèle serviteur de Marie. Promu à la charge de sacristain, qu'il était beau et édifiant de lui voir remplir sa charge. Son cœur brûlant d'amour

pour Marie, le faisait s'ingénier à orner le sanctuaire de sa céleste Mère.

Dieu a trouvé sa carrière bien remplie. Il a jeté un regard d'amour sur cette fleur précieuse. Il a transplanté ce lis éclatant de blancheur des jardins de la terre, où les vents impétueux et les orages violents pouvaient le briser, dans ceux plus beaux du paradis, où il n'y a pas à craindre d'aquillons.

Il goûte maintenant les plus pures délices, et de son âme enflammée d'amour part ce sublime cantique: Saint, Saint, Saint est le Seigneur le Dieu des armées. Oui contemple ce Jésus que tu recevais avec tant de ferveur sur cette terre; mais au milieu des splendeurs du ciel, n'oublie pas tes amis que ta mort a plongés dans la douleur. Supplie l'Eternel de veiller sur nous, et de nous empêcher de nous heurter contre les écueils dont est remplie cette mer orageuse du monde.

Le service a été chanté vendredi, 10 juin, par le Révérend Louis Tremblay directeur de l'Ecole d'agriculture, et l'absoute faite par le Révérend François Têtu, son professeur de mathématiques.

R. I. P.

UN CONFRÈRE.

Collège de Ste Anne, 10 juin 1887.

### CAUSERIE AGRICOLE

#### AMÉLIORATIONS DES BÊTES À LAINE (Suite).

Pour ce qui est de l'amélioration des moutons au point de vue de la qualité de la laine, il faudra examiner les qualités et les défauts de la laine des brebis et faire saillir ces dernières par un bélier dont la laine puisse corriger et fixer les qualités de celle des brebis.

Pour atteindre ce but, il faudra abandonner le mode généralement suivi de la monte en liberté, c'est-à-dire ne pas laisser le bélier errer.

Dans la plupart des bergeries, les saillies se font de manière que les agneaux naissent au printemps, mais généralement les agnelages arrivent trop tôt. Il serait préférable qu'ils ne se fissent qu'à l'époque où les brebis peuvent trouver, sur de riches pâturages, une nourriture abondante pendant tout le temps de l'allaitement. Pour les brebis surtout, l'herbe est la nourriture la plus propre à favoriser la lactation. Alors les agneaux, ayant à leur disposition une abondante provision de lait, se développent rapidement. C'est dans le jeune âge que les animaux prennent la base de leur taille future, et lorsqu'on veut améliorer les qualités d'une race, il importe qu'une nourriture abondante leur soit fournie dès le bas-âge.

Les brebis portent en moyenne 150 jours ou environ cinq mois. D'après cette connaissance, si l'on désire que les agneaux ne naissent qu'à la fin de mai, il faudra ne laisser faire les saillies qu'à la fin de décembre ou au commencement de janvier. Dans un climat comme le nôtre, il est plus avantageux généralement d'avoir les agneaux en mai, parce que nos bergeries sont toujours trop froides pour les agneaux et alors on en perdrait un grand nombre. Une autre considération qu'il ne faut pas oublier, c'est que les agnelages doivent avoir lieu quelques semaines après la tonte, afin de diminuer, autant que possible, la multiplication des poux chez les moutons.

Pendant tout le temps de la gestation, les brebis demandent des soins continuels et assidus. La première chose à faire, est de les séparer absolument des béliers avec lesquels elles ne doivent rester sous aucun prétexte. Ces animaux, qui sont toujours beaucoup plus forts que les brebis, montrent en général une brutalité et un despotisme intolérables. Ils poussent les brebis avec leur tête pour prendre leur place au râtelier; ils les font lever quand elles sont couchées, les taquinant de toutes façons, et sont de véritables tyrans. Aussi, lorsqu'on n'a pas le soin de les mettre à part, causent-ils le plus souvent des avortements et des accidents de toutes espèces.

On ne saurait se faire une idée exacte de l'influence qu'exerce le bon état de la brebis sur la vigueur et le développement de son agneau ainsi que sur l'abondance de la lactation. Il ne faut pas cependant engraisser les brebis pleines, mais simplement les tenir en bon état, car c'est alors que les fonctions vitales se font avec le plus de facilité. Il faut éviter tout ce qui peut leur causer de la frayeur. Craintives déjà par nature, elles le deviennent bien plus encore pendant la gestation; au moindre bruit, à la moindre cause d'effroi, elles se mettent à fuir, se poussent, se bousculent les unes les autres: tous ces mouvements désordonnés, joints aux chocs et aux pressions qu'elles éprouvent, déterminent des avortements.

*Soins à donner aux brebis et aux agneaux.*— Quelques heures après la mise-bas, on présentera à la brebis de l'eau blanche tiède et légèrement salée, et un peu de son, d'avoine ou d'orge. Si la brebis est faible, on pourra relever ses forces au moyen d'une tranche de pain rôti au vin, pourvu que la brebis ne présente pas de symptômes d'inflammation. On placera la brebis avec son agneau dans un lieu clos, tranquille et bien aéré, où la température soit douce, et où rien ne puisse venir la troubler ou l'inquiéter.

Dès le lendemain du part, on commencera à lui donner une nourriture plus solide, qui pourra se composer de bon foin, de bonne paille bien fraîche, de racines, de verdure si on en a à cette époque, de grains, etc., pourvu que le tout soit d'excellente qualité. Néanmoins, il est nécessaire d'observer une certaine mesure quant à la quantité; la brebis devra pendant quelques jours encore être maintenue sous ce rapport à un certain régime.

Les soins que réclame l'agneau sont fort simples. En venant au monde, il commence par éternuer, comme pour préparer ses poumons à exhaler l'air qu'il va respirer pour la première fois. Sa mère ne tarde pas à lui enlever, en le léchant, l'enduit visqueux qui agglutine ensemble les brins de sa toison. Bientôt il cherche à se lever; après quelques efforts infructueux, il parvient à se tenir debout, et cherche de suite le pis de sa mère. Ici on doit l'aider, en y exprimant quelques gouttes de lait. Ordinairement la mère se prête à ce manège; il arrive cependant quelquefois que les jeunes brebis, qui en sont à leur premier agneau, et dont la mamelle est dure et douloureuse, se détendent un peu, et maltraitent même leur agneau. Ce n'est pas le cas de les brutaliser; au contraire, il faut chercher à les soulager en vidant leur pie en partie, et les contenant doucement en levant l'une de leurs pattes de derrière, afin que l'agneau puisse faci-

lement arriver à la mamelle; on leur fera prendre patience en introduisant dans leur bouche une petite pincée de sel. Si les brebis refusent à lécher leur agneau, ce sera encore à l'aide d'un peu de sel et de son, dont on le saupoudrera que nous pouvons obtenir des brebis cette opération.

Au cas où une brebis mettrait bas par un temps froid, il faut prendre tous les soins possibles pour éviter que l'agneau ne souffre du froid, ne soit transi. Les bergers anglais ont l'habitude, dans ce cas, de placer l'agneau pour le réchauffer, soit dans l'intérieur d'une meule de foin, soit mieux encore dans un tas de fumier, soit enfin dans un four chauffé avec un peu de paille. Par l'emploi de ces moyens, ils ont sauvé des agneaux qui avaient tant souffert que c'était à peine s'ils donnaient quelques signes de vie. A part ces précautions, on conseille en outre de faire avaler aux agneaux quelques cuillerées de lait tiède et au besoin un peu de vin coupé d'eau, et de les tenir pendant quelques jours auprès du feu, puis de les placer avec leurs mères dans un lieu chaud et fermé jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement rétablis.

Les brebis portent assez souvent deux agneaux et très rarement trois. Cela dépend beaucoup de leur race, de la manière dont elles sont nourries avant la saillie et du nombre de brebis qu'on a données à saillir à chaque bélier. Une brebis vigoureuse a le plus de chances de donner une double portée que celle qui a été appauvrie par une nourriture mauvaise ou insuffisante et qui a été saillie par un bélier déjà fatigué. Quoiqu'il en soit, il n'est jamais prudent de laisser plus de deux nourrissons à la même mère, et encore faut-il pour cela qu'elle soit en excellent état. Dans le cas où la brebis aurait trois agneaux, ou dans celui où elle en aurait deux et qu'elle fût un peu affaiblie, il faut donner l'un des agneaux à nourrir soit à une brebis qui a perdu le sien, soit à l'une des plus vigoureuses parmi celles qui n'en ont qu'un. Pour le lui faire accepter, il suffit le plus souvent de le coucher la nuit entre ses jambes; le matin, en l'y trouvant, elle se croit sa mère. Lorsqu'on choisit pour nourrice d'un de ces agneaux une brebis qui a perdu le sien, on arrive plus sûrement encore à le lui faire adopter en le recouvrant de la peau fraîche de son prédécesseur. Certaines races de brebis acceptent ces substitutions plus facilement que d'autres; les brebis mérinos sont celles qui s'y prêtent le mieux. Lorsque leur petit n'a pas vidé leur pis, elles se laissent téter volontiers par ceux de leurs compagnes, et l'on peut dire en quelque sorte que dans les bergeries de bêtes de race, l'allaitement se fait en commun. Cette disposition des brebis mérinos a son inconvénient, car il en résulte souvent que les agneaux les plus vigoureux accaparent la nourriture des plus faibles.

Il arrive quelquefois qu'un agneau perd sa mère ou que l'on a des parts triples, sans pouvoir donner l'orphelin ou le troisième agneau à quelqu'une des brebis du troupeau. Dans ce cas, on peut nourrir l'agneau au biberon. Une bouteille imparfaitement bouchée à l'aide d'un linge roulé en tient lieu; on y met du lait tiède, et on fait sucer le linge à l'agneau, qui au bout de quelques jours apprend assez facilement à boire dans un vase. Il faut avoir soin de placer le jeune animal dans un lieu assez chaud pour qu'il n'ait pas à souffrir de l'absence de la mère, pen-

dant la nuit surtout; on le sèvre peu à peu en lui donnant à boire moins souvent à mesure qu'il commence à manger davantage.

Lorsqu'on n'a pas de lait à donner aux agneaux, Daubenton pense qu'on peut le remplacer par de l'eau tiède dans laquelle on met un peu de farine d'orge. Probablement on réussirait mieux encore en employant le moyen qui a été conseillé depuis long temps pour nourrir les veaux économiquement; on place une poignée d'excellent foin dans une marmite, et on y verse de l'eau à 60 degrés centigrades, puis on laisse refroidir jusqu'à ce que le thé de foin soit descendu à la température de lait fraîchement tiré: on le passe alors dans un linge, et on le donne à l'élève seul ou mélangé de lait. Il faut éviter d'employer de l'eau bouillante, qui, en coagulant l'allumine du foin, emprisonnerait dans la texture de l'herbe les principes nutritifs. Il est facile de concevoir que ces préparations ne valent pas le lait, et surtout celui de la mère; au surplus il est bien rare qu'on ne puisse pas disposer de la quantité de lait nécessaire à la nourriture de quelques agneaux. Daubenton recommande, lorsqu'on sera obligé de recourir au biberon, de ne pas trop faire lever la tête à l'agneau en lui donnant à boire; le lait pouvant tomber dans la trachée artère, qu'on appelle le *cornet* et suffoquer l'animal.

Après l'agnelage des brebis, il est nécessaire de visiter avec soin le pis des mères pour couper les poils et la laine qui peuvent le recouvrir. Les bergers anglais font ordinairement cette opération à l'avance, pratique fortement blâmée par Youatt, qui lui attribue une bonne partie des mauvaises présentations des agneaux, parce que les mères, très timides avant la mise bas, se défendent avec vigueur quand il veut les renverser pour visiter leur mamelle. On débarasse le pis de la laine qui le recouvre pour éviter qu'en tétant, les agneaux n'en avalent des brins qui viendraient se réunir dans la caillette en petites boules auxquelles le vulgaire donne le nom de *gobbes* et les vétérinaires celui d'*égagropiles*, concrétions calculeuses ayant pour base des poils.

Jusqu'au moment où les agneaux seront sevrés, il sera nécessaire de les tenir avec leur mère dans un endroit séparé de celui où se trouvent, nous ne dirons pas les bélières qui doivent toujours être tenus à part, mais les moutons et les brebis n'ayant pas de petits. Ce point est essentiel pour la tranquillité. Après le sevrage, on pourra remettre les brebis avec le resto du troupeau, et se contenter, pendant une quinzaine de jours, de conduire les agneaux en troupe séparée.

Il arrive quelquefois que le froid et l'humidité causent chez les agneaux nouveaux nés une maladie qu'on appelle la *goutte*; les articulations des genoux, des jarrets, des boulets s'enflent et deviennent raides et douloureuses; il est rare qu'ils s'en remettent complètement. On devra donc éviter d'exposer les nouveaux-nés au froid, et surtout au froid humide. Cependant il ne faut pas tomber dans l'excès contraire, et les tenir trop chaudement.

Ce n'est guère qu'au bout de trois semaines que les agneaux commencent à manger; on les voit alors tirer le foin brin à brin du râtelier. A partir de ce moment, on doit commencer à allier au lait des mères quelque chose de plus substantiel. On peut donner aux élèves soit un peu d'orge ou d'avoine (ce dernier

grain est celui qui leur plaît le plus), soit des fêverolles ou des pois, soit de la farine d'avoine mélangée de son, le tout avec de bon foin de prairies naturelles ou artificielles. Les pois et les fêverolles doivent être concassés ou ramollis à l'avance dans l'eau bouillante. Il faut éviter de mener ces jeunes agneaux sur des pâturages riches et luxuriants; on les exposerait à contracter une diarrhée intense, fort difficile à arrêter, et peut-être des fièvres inflammatoires mortelles.

Au bout de deux mois, le lait des brebis commence déjà, en général, à diminuer un peu; les agneaux ont d'ailleurs assez de force pour pouvoir être sevrés. On les sépare alors de leur mère le matin, et on les conduit au pâturage dans de bonnes prairies naturelles ou artificielles, en ayant soin de choisir les plus saines, car les agneaux sont plus exposés encore que les bêtes adultes à contracter la cachexie aqueuse. Pendant quelque temps encore, il est nécessaire de remettre le soir les brebis avec leur agneau, et de les y laisser toute la nuit, afin que le sevrage n'ait rien de brusque. Cette précaution n'est utile que pendant une huitaine de jours, après lesquels on peut sevrer tout à fait. — (A suivre.)

#### La désertion de nos campagnes.

Cette question si importante de la désertion de nos campagnes et en même temps si fatale à notre agriculture Canadienne, occupe à juste titre l'attention de la presse soit aux États Unis, soit dans notre pays. La désertion de nos campagnes que nous voyons se faire d'une manière si alarmante et qui est pour nous l'objet de grandes inquiétudes, doit être pour nos Gouvernants l'objet de leur plus vive sollicitude, soit qu'ils essaient à en enrayer le mouvement et que d'un autre côté ils encouragent efficacement ceux de nos compatriotes actuellement aux États-Unis, qui voudraient revenir dans le pays et s'établir de bonne foi comme colons sur des terres que leurs moyens pécuniaires permettraient de cultiver avec avantage. Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Waterloo*, publié à Waterloo dans les Cantons de l'Est :

« Il paraît que chaque jour un certain nombre de Canadiens français continuent à désertir nos campagnes pour se diriger vers les États-Unis. La culture de la terre exige parfois un travail pénible, nous le savons, mais est-ce qu'il ne fait pas bon vivre au grand air, respirer à pleins poumons ces suaves effluves qui s'échappent de la végétation, travailler pour soi, et pouvoir se reposer quand on a besoin de repos. Ah ! nous sommes bien prêt de le plaindre celui qui trouve plus de charmes dans le bruit et l'atmosphère empoisonnée de l'usine que dans le calme et la douce tranquillité de la vie champêtre.

« Mais au moins si les compatriotes qui laissent ainsi leurs fermes à l'abandon pour aller chercher du travail dans les manufactures américaines, étaient certains d'en obtenir, et du travail rémunérateur bien entendu. Mais loin de là: le plus souvent ces pauvres gens frappent en vain à toutes les portes. La main-d'œuvre est si peu rare que les maîtres se montrent difficiles. Les jours et les semaines se passent en recherches infructueuses; pendant ce

temps-là le peu d'argent qu'on avait apporté du Canada se dépense, car la vie coûte cher aux Etats-Unis, et l'on se trouve bientôt dans la misère.

« Nous avons déjà cité l'opinion de plusieurs journaux français de la république voisine, mettant les cultivateurs de nos campagnes en garde contre la maladie de l'immigration.

« Voici ce que disait encore, la semaine dernière, le *Messenger de Lewiston* :

Il nous arrive continuellement des familles du Canada. C'est plus que regrettable, puisqu'il y a ici plus de monde que d'ouvrage. Nous pouvons les compter par centaines ceux qui sont ici depuis un laps de temps assez raisonnable et qui n'ont pu se procurer encore le moindre emploi. On se demande naturellement quelle est la cause de ce surcroît d'immigration.

Est-ce qu'on aurait appris là-bas que de nouvelles manufactures sont en voie de construction, à la veille même de faire entendre leurs cloches ? Est-ce qu'on aurait entendu dire que de vieilles usines, fermées depuis des années, allaient bientôt reprendre l'ouvrage ? Franchement nous devrions croire à quelque chose de ce genre s'il fallait ou juger par le nombre immense des nouveaux arrivés.

Mais en interrogeant ces nouveaux venus on est stupéfait de la réponse qu'ils nous font lorsqu'on leur demande ce qui les a amenés dans nos centres. Invariablement la réponse est celle-ci : « Ah ! on nous a dit qu'il y avait beaucoup d'ouvrage. » Puis, sans se demander si l'on n'est pas trompé, on fait son encan—si toutefois on a quelque chose à vendre—et vite, le lendemain on prend les chars, et sans plus de cérémonie, on arrive ici—il en est de même probablement dans tous les autres centres—pour trouver les choses bien autrement qu'on nous les avait présentées.

Grand nombre de gens, non-seulement laissent le Canada sans aucune assurance d'emploi après leur arrivée ici, mais très souvent arrivent sans le sou. Ce qui est plus triste encore, c'est qu'il y en a qui se mettent dans la tête d'émigrer se connaissant d'avance incapables de prendre l'ouvrage, si toutefois l'on pouvait s'en procurer.

Ainsi il nous arrive des familles dont le père ou la mère ou les enfants sont atteints de quelque maladie, parfois très grave : de sorte qu'en arrivant, il leur faut chercher de l'aide de compatriotes charitables ou immédiatement demander des secours à la ville. Chose plus que déplorable, d'abord pour ceux-là qui sont forcés d'émigrer sous des circonstances aussi pénibles ; ensuite pour nous Canadiens des Etats-Unis qui n'avons aucun profit à retirer de ces nouvelles recrues, qui sont bien loin de faire honneur aux municipalités de la province de Québec.

Nous conjurons nos compatriotes de prêter l'oreille à ces conseils désintéressés, et de ne pas attendre qu'il soit trop tard pour se laisser convaincre que le moyen le plus sûr de trouver le bonheur, et souvent aussi la fortune, est de rester sur leurs fermes.

#### L'eau à la disposition des vaches.

La sécrétion des mamelles altère les vaches, et elle est activée par des boissons abondantes. La soif et l'eau que prennent les vaches sont dans cette circonstance, cause et effet. Il en résulte que les bonnes laitières boivent beaucoup. Mais il ne suffit pas qu'elles introduisent de grandes quantités d'eau dans les organes digestifs, il faut encore qu'elles ingèrent cette eau de manière à faciliter la digestion, à tenir constamment les aliments ramollis, les vaisseaux absorbants en activité et les veines remplies.

Des masses d'eau avalées à de longs intervalles ne sauraient remplir ce but ; elles distendent les estomacs, gonflent le ventre, délayent les aliments, s'opposent à leur élaboration par les sucs digestifs et rendent même les vaches malades.

Il serait à désirer, lorsque les vaches sont au pâturage, qu'elles eussent constamment de l'eau à leur disposition, elles n'en prendraient jamais à l'excès.

Malheureusement, trop souvent, on n'abreuve les vaches que le matin et le soir, là où l'eau leur manque lorsqu'elles sont au pâturage. C'est insuffisant.

Si lorsqu'elle est à l'étable, une vache ne boit pas à un repas, il ne faut pas, à cause de cela, la laisser boire davantage à un repas suivant. C'est dans des cas semblables, que des excès de liquide introduits dans les organes digestifs, ont le grave inconvénient d'incommoder les vaches, de diminuer la sécrétion du lait et même de produire des indigestions mortelles. Il faut, dans tous les cas, observer une grande régularité dans la distribution de l'eau aux animaux.

#### Le poulailler.

##### Nourriture à donner aux poules.

*Orge.*—L'orge est la nourriture préférée des poules.

*Avoine.*—L'avoine est encore pour les poules une bonne nourriture, mais elle ne vaut pas l'orge. Beaucoup moins riche en azote, moins riche en carbone plus chargée de matières grasses, ce grain favorise plutôt l'engraissement que la ponte. On a indiqué la quantité d'une once d'avoine par jour pour la ration de production d'une poule de moyenne taille. Cette désignation est bien vague, car la poule de moyenne taille ne pesait-elle que deux livres, cette quantité serait insuffisante.

*Sarrasin.*—Très bonne nourriture pour les poules. Ses qualités la placent immédiatement après l'orge. Il existe une variété de sarrasin, dite de Tartarie, obstinément refusée par les poules, et dont le grain a d'ailleurs moins de valeur nutritive.

*Blé-d'Inde.*—Le grain du blé d'Inde, très riche en matières grasses, concourt plus à la production de la graisse qu'à celle des œufs ; mais associé à d'autres substances, il peut néanmoins entrer pour moitié dans l'alimentation des pondeuses. Les grains de blé-d'Inde sont généralement un peu gros pour être donnés dans leur état naturel ; cependant, lorsque les poules y sont habituées, elles avalent le gros jaune sans difficulté. Il y a deux variétés à petits grains : le blé-d'Inde à poulet et le blé d'Inde quarantain. Le premier est trop peu productif pour en conseiller la culture ; le rendement du second est plus abondant.

*Seigle.*—Ce grain est très relâchant et ne peut entrer que pour une faible partie dans l'alimentation des volailles. Mieux vaut ne pas leur en donner du tout.

*Vesce.*—La vesce est très nourrissante, mais aussi très échauffante, et ne doit entrer dans l'alimentation des poules que pour moitié au plus.

*Soleil (tournesol).*—Cette graine offre de grandes ressources pour la nourriture des poules ; mais en ce qui concerne l'entretien des poules pondeuses, ses qualités sont exagérées : son grain, bien fourni en azote, il est vrai, l'est beaucoup en matières grasses et, conséquemment, pousse surtout à la graisse. Il ne doit donc entrer que pour un tiers, au plus, dans l'alimentation des pondeuses.

*Le son.*—La valeur nutritive du son est très diverse, selon que la mouture en a été faite plus ou moins complètement. Il a été constaté par l'analyse que la partie du grain qui contient le plus d'azote est

celle qui touche à l'écorce. Il en résulte que lorsque le grain est imparfaitement moulu, le son est souvent, à poids égal, plus riche en matières nutritives que la farine; mais si le moulage est complet, le son perd de suite les trois quarts de sa valeur, car il ne se compose plus que de l'écorce seule du grain, dont une partie serait indigestible. D'un autre côté, le son, même celui provenant d'un moulage imparfait, le meilleur conséquemment, occupant un volume hors proportion avec sa valeur nutritive, ne peut faire la base d'une nourriture de production. De plus, le son est relâchant. Il a parfois la même contenance en azote que la farine du grain qui l'a produit, avec le double environ de matières grasses; mais il est pauvre en carbone.

**Pommes de terre.**—Les pommes de terres cuites, écrasées et salées, peuvent assurément nourrir les poules; mais ce n'est qu'une bien faible nourriture d'entretien et nullement un aliment de production. La valeur nutritive de la pomme de terre, comparée à celle de l'orge, par exemple, n'est que de 20 pour cent, en raison de la forte quantité d'eau qu'elle contient. On voit que, pour être également nourrie, il faudrait que la poule absorbât, en poids, cinq fois plus de pommes de terre que de grain; la pomme de terre ne peut donc être la nourriture unique des poudeuses.

**Le topinambour.**—Même valeur nutritive que la pomme de terre.

**Betteraves.**—La betterave est encore moins riche en principes nutritifs que la pomme de terre et le topinambour. Exclusivement nourries de betteraves, les poules ne mourront pas de faim, mais il ne faut pas espérer un autre résultat.

**Carottes, navets, citrouilles et autres plantes, du même genre.**—Toutes ces plantes, aqueuses au dernier point, peuvent plus ou moins nourrir les poules, mais ne les font jamais pondre et ne doivent leur être offertes qu'associées à d'autres substances ou comme des entremets, qu'elles utilisent ou non, selon la fantaisie ou le besoin du moment.

S'imaginer qu'on peut faire pondre ou engraisser les poules avec ces plantes seules et une erreur complète.

**Fruits.**—Presque tous les fruits sont mangés par les poules, à peu près comme les mangent les hommes, c'est-à-dire en dehors des substances qui font ou peuvent faire le fond de leur alimentation; mais on peut les associer, avec grand avantage, à quelques-unes de ces substances.

**Salads, oseille et choux.**—Ces plantes, avidement recherchées par les poules, sont pour elles de première utilité. Elles ne peuvent faire la base de leur nourriture, mais elles y contribuent, selon les saisons et le régime auxquelles les volailles sont soumises, dans une proportion plus ou moins forte, et les entretiennent en bonne santé, tout en contribuant à la ponte.

#### Choses et autres.

**Au Lac St-Jean.**—M. Euloge Menard, marchand de Roberval du Lac St-Jean, informe que les travaux du chemin de fer du Lac St-Jean sont maintenant rendus à quelques milles de Roberval, et que de ce dernier endroit on entend les explo-

sions de la dynamite dont on se sert pour miner le roc. Avant cet été, l'on voyait fort peu d'argent au Lac St-Jean, mais à présent il y en a quantité dans toutes les paroisses voisines du Lac. Cela s'explique par la grande quantité de denrées qu'il faut pour nourrir les 1300 ouvriers qui travaillent au chemin de fer.

**La punaise à palates.**—D'après les nouvelles que nous recevons, ce terrible fléau irénaco de se faire sentir plus terrible que jamais, au point que dans plusieurs endroits les pommes de terre ne peuvent pousser une feuille sans qu'elle soit détruite par cet insecte destructeur. Les moyens de destruction sont assez connus de nos lecteurs, pour que nous n'ayons pas besoin de les indiquer ici. Qu'il nous suffise de dire que nous devons employer toute la diligence possible pour contrôler leurs ravages. L'année dernière, ces insectes n'ayant pas causé de dommages appréciables à nos récoltes de pommes de terre, nous sommes restés indifférents quant à leur multiplication, c'est pourquoi cette année nous les voyons apparaître en plus grand nombre que d'habitude. Partout où nous les apercevons, il faut sans relâche employer les moyens de destruction qui sont à notre disposition.

#### Succès étonnant

C'est le devoir de toute personne, qui s'est servi du *Bosche's German Syrup*, de faire connaître à ses amis ses qualités précieuses pour guérir la constipation, mauvais rhumes, enrhumements, asthme Pneumonie, en un mot tous les maux de gorge, etc. Personne ne l'emploiera sans en ressentir les bons effets. Trois doses guériront n'importe quel cas, et nous considérons que c'est un devoir pour les pharmaciens de la recommander aux pauvres consommateurs, d'en essayer une bouteille. 80, 000 doz. ont été vendus l'année dernière et personne s'en est plaint. Une médecine telle que le *German Syrup* ne peut pas être trop connue; demandez à vos pharmaciens ce qu'ils en pensent. Bouteilles pour l'essayer 10 cts. Bouteilles ordinaires 75 cents. Vendu par tous les pharmaciens aux Etats-Unis et au Canada.

#### RECETTES

*Douze règles à observer tout aux soins à donner aux oreilles.*

1o. Ne jamais rien mettre dans l'oreille, sous prétexte de guérir le mal de dents.

2o. S'il s'écoule du pus de l'oreille, il faut éviter d'y mettre de la ouate.

3o. Ne jamais mettre un cataplasme à l'intérieur du canal de l'oreille.

4o. Ne jamais verser de liquide dans l'oreille à moins qu'il ne soit chaud.

5o. Ne jamais se servir que d'une seringue et de l'eau chaude pour nettoyer les oreilles d'où s'écoule du pus.

6o. Ne frapper jamais un enfant sur les oreilles, on pourrait par là attaquer le tympan de l'oreille et occasionner une surdité incurable.

7o. Si vous avez une tendance à la surdité, il ne faut pas se mouiller les cheveux; dans ce dernier cas, si vous prenez un bain, mettez un bonnet de soie cirée et ne vous plongez pas la tête dans l'eau lorsque vous vous baignez.

8o. Ne vous servez que de vos doigts, lorsque vous éprouvez une démangeaison à l'intérieur des oreilles. N'ayez pas recours à tête d'épingle, à une épingle à cheveux, la pointe d'un crayon ou autre chose de même nature.

9o. Si vous avez une tendance à la surdité, ne souffrez pas du froid ou de l'humidité aux pieds, ni vous asseoir le dos tourné à un châssis ouvert, car votre surdité s'aggraverait.

10o. Lorsque vous souffrez du mal d'oreilles, ne faites jamais pénétrer à l'intérieur des oreilles du lait ou toute substance grasse ou huileuse, car ces matières, rancissant rapidement, tendent à exciter l'inflammation. L'usage de l'eau est le meilleur remède pour calmer les douleurs.

11o. Ne soyez pas alarmé si un insecte vivant pénètre dans votre oreille. En introduisant de l'eau chaude dans le canal de l'oreille, l'insecte sera noyé et se fera apercevoir à la surface de l'oreille après que vous pourrez facilement l'enlever avec les doigts. Quelques bouffées de tabac introduites dans l'oreille engourdira l'insecte.

120. Si un corps étranger, tels qu'un bouton, pois ou autres graines, pénètre dans votre oreille, n'essayez pas à l'extraire vous-même, mais ayez immédiatement recours à un médecin. Le danger peut être plus considérable si l'on essaie soi-même à faire cette opération sans en connaître la portée, que la présence même de ce corps étranger dans l'oreille.—*Health and Home.*

### Moyen de détruire le ver-à-chou.

Un correspondant du *Homestead* donne le moyen suivant pour détruire le ver-à-chou: Prenez des feuilles vertes de bardane avec les tiges et faites-les passer au coupe-paille; mettez-les ensuite dans une cuve, broyez-les avec un pilon jusqu'à ce qu'elles forment une pâte, puis ajoutez de l'eau. Laissez reposer pendant plusieurs jours jusqu'à ce que cette solution soit devenue forte. Lorsque les vers-à-chou font leur apparition servez-vous de cette solution au moyen d'un arrosoir auquel vous enlèverez le goulot; puis répandez cette solution tout le long des rangs d'oignons. Il est rarement besoin de faire un deuxième arrosage.

## AVIS PUBLIC

A tous et chacun des débiteurs de Thomas Lavoie, marchand, de la ville de Fraserville.

AVIS vous est par les présentes donné que les livres, dettes, réclamations et comptes dus et appartenant au dit Thomas Lavoie par billets promissoires, comptes courants, ou en vertu d'aucun autre titre quelconque, ont été vendus et transportés à Jean Baptiste Pouliot écuyer, notaire, de la dite ville de Fraserville, dans le district de Kamouraska, en vertu d'un acte de vente en sa faveur par Louis Nil Paquet, éc. bourgeois, de la dite ville de Fraserville, en sa qualité de curateur dument élu en justice aux biens du dit Thomas Lavoie, failli, et dument autorisé à cette fin par une ordonnance d'un juge de la Cour Supérieure, et par les inspecteurs à la faillite du dit Thomas Lavoie, à Fraserville susdit, devant Mre. Jos. Thomas Jones, notaire public, le trent-c-un mai 1887.

Fraserville, 10 juin 1887  
16 juin 1887.

J. B. POULIOT, N. P.



## Chemin de Fer du Cap Breton.

Sec-Detroit de Canso à Grand Narrows.

### Soumissions pour les Travaux de Construction.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour le chemin de fer du Cap Breton" seront reçues à ce bureau d'aujourd'hui à mercredi midi, le 6 JUILLET 1887, pour certains travaux de construction.

Les plans et devis seront livrés à l'examen au bureau de l'ingénieur en chef et géant général des chemins de fer du Gouvernement à Ottawa, et aussi au bureau du chemin de fer du Cap Breton à Port Hawkesbury, C. B. le et après le sixième jour de juin 1887, où l'on pourra se procurer, sur application, les spécifications générales et les formules de soumission.

Aucune soumission sera considérée à moins qu'elle ne soit produite sur les formules imprimées et qu'on ne se soit conformé à toutes les conditions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,  
Secrétaire,

Département des chemins de fer et canaux, }  
Ottawa, 27 mai 1887

10 juin 1887.

CANADA,  
PROVINCE DE QUEBEC, }  
District de Kamouraska }

COUR SUPÉRIEURE.

No. 922.

MADAME EMERENCE PHAUCAS DIT RAYMOND, épouse de Vincent Phaucas dit Raymond, cultivateur, de Ste Rose du Dégelé et le dit Vincent Phaucas dit Raymond mis en cause pour assister et autoriser sa dite épouse,

Demandeur,

vs.

CLEMENT PHAUCAS DIT RAYMOND, cultivateur, ci-devant de Notre-Dame du Lac Témiscouata, maintenant absent de cette Province et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique,

Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

PELLETIER & PERRAULT,

P. C. S.

Fraserville, 31 mai 1887.  
10 juin 1887.

## Taureau à vendre

Un taureau âgé de quatre ans, dompté et très doux, provenant d'une très bonne vache laitière. Son père a été vendu sept cents piastres (\$700.00). Il est le neveu de Mary-ann qui a donné 861 livres de beurre dans onze mois. Pour prix, s'adresser au soussigné, à Nicolet, P. Q.

FABIEN BOISVERT.

10 juin 1887.

## A VENDRE

A LA

### Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

## A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	12.13 A. M.
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37 A. M.
Pour Lévis.....	11.03 A. M.
Pour Lévis.....	5.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	5.10 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.....	9.35 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 9 juin 1887.